

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE DONNENHEIM

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2009**

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation du compte-rendu du 9 juin 2009
- ◆ Début de l'instruction de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- ◆ Subvention au SIVU
- ◆ Remplacement de la colonne montante à l'église
- ◆ Panneau de signalisation rue du Canal
- ◆ Divers

Sous la présidence de M. Guy REPP, Maire et en présence de tous les conseillers en fonction

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

M. REPP Guy, M. BOCCAGE Jean-René, M. GRASS Marc, M. KAPPS Christophe,  
M. RITLENG Daniel, M. RIVAUD Benjamin, Mme DAVID-ROESCH Christine, M. SCHISSELE Stéphane, Mme  
Brigitte HASE-TARIANT

Absents excusés : M. GILLIG André qui donne procuration à M. SCHISSELE Stéphane et Mme OTT-LELLIG  
Véronique

Monsieur le Maire demande à rajouter trois points à l'ordre du jour, soit :

- **Remplacement chauffe eau de la salle polyvalente et création d'une nouvelle alimentation en eau du verger**
- **Travaux d'électricité**
- **Travaux de déplacement du monument aux morts**
  
- **Approbation du compte rendu du 9 juin 2009**

Le compte rendu du 9 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

- **Début de l'instruction de la révision du Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion aura lieu le lundi 14 septembre 2009 à 16 heure en mairie pour le début de l'instruction du Plan Local d'Urbanisme en présence du Groupement Vidal Arbogast / DeA architecte représenté par Mme ARBOGAST et l'architecte.

Adopté à l'unanimité

← - - - - Mis en forme : Gauche

- **Subvention au SIVU**

Monsieur le Maire propose de verser une subvention au SIVU de Bilwisheim-Donnenheim répartie entre les deux municipalités au prorata du nombre d'habitants d'un montant de 6 667 euros pouronnenheim. La commune de Bilwisheim pour sa part va également verser une subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention au SIVU Bilwisheim-Donnenheim d'un montant de 6 667 euros imputé sur le compte 65735 « Subvention de fonctionnement versées aux groupements de collectivités » pour la part de Donnenheim.

Adopté à l'unanimité.

- **Remplacement colonne montante à l'église**

Les travaux de remplacement de la colonne montante à l'église consistent au raccordement de l'église en souterrain depuis un coffret extérieur avec téléreport.

Le montant des travaux effectués par la société ELECTRICITE REMOND s'élève à 1 184.28 euros TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le devis et payer la facture

Adopté à l'unanimité

- **Remplacement chauffe eau de la salle polyvalente et création d'une nouvelle alimentation en eau du verger**

- Les travaux consistent à remplacer le chauffe-eau de la salle polyvalente et à mettre en place un robinet de puisage à l'extérieur au niveau du verger.

Le montant des travaux effectués par la société BEYER de Brumath s'élève à 1 195.58 euros TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le devis et payer la facture

Adopté à l'unanimité

- **Panneau de signalisation rue du Canal**

Plusieurs possibilités existent, il apparaît de privilégier les panneaux suivants :

- sens interdit sauf riverains

Monsieur le Maire se rapprochera de Monsieur le Maire de Wingersheim pour mettre des panneaux identiques. Sera revue en septembre.

**Adopté à l'unanimité**

- **Travaux d'électricité**

Monsieur le Maire présente les travaux d'électricité de la salle polyvalente.

Les travaux consistent à :

- à la création d'un éclairage extérieur devant l'entrée de la mairie par l'installation d'une minuterie
- l'installation d'une prise de courant en salle de réunion
- l'installation d'une minuterie à l'entrée de la salle polyvalente

Le montant des travaux effectués par la société ELECTRICITE HERTZOG s'élève à 1 594.00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le devis et payer la facture

Adopté à l'unanimité

#### • **Travaux d'aménagement du monument aux morts**

Les travaux d'aménagement du monument aux morts situé au cimetière consistent à :

- à la délimitation à l'aide de pavés granit
- à la mise en place de gravillons bruns devant le monument
- la plantation de différents conifères et arbustes sur la partie avant droite du cimetière
- à la mise en place de copeaux et gravillons
- la fourniture et la pose d'une plaque en granit sur le caveau ossuaire et d'une petite stèle rocher en grès avec inscription

Le montant des travaux effectués par la société SATTLER et Fils s'élève à 680.00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le devis et payer la facture

Adopté à l'unanimité

#### • **Travaux de déplacement du monument aux morts**

Les travaux de déplacement du monument aux morts consistent à :

- au nettoyage par ponçage et sablage de toutes les pièces en grès
- au forage de 4 piliers avec assise en béton
- à la repose de l'ensemble des pièces en grès
- au remplacement de la plaque en marbre blanc
- la fourniture et la pose sur les faces avant et arrière de 2 plaques en granit noir
- la fourniture et la pose sur les côtés latéraux de 2 plaques en granit noir
- la gravure et la dorure à la feuille d'or

Le montant des travaux effectués par la société SATTLER et Fils s'élève à 4 650.00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le devis et payer la facture

Adopté à l'unanimité

**Signature :**

<b>LE MAIRE</b> Guy REPP	
<b>LES CONSEILLERS</b>	
Jean-René BOCCAGE	
Marc GRASS	
Christophe KAPPS	
Christine DAVID-ROESCH	
André GILLIG	
Brigitte HASE	
Véronique OTT-LELLIG	
Daniel RITLENG	
Benjamin RIVAUD	
Stéphane SCHISSELE	